

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS**

**Elus municipaux** : Hüseyin YILDIZ (Co-Président Élu), Jacques TAPIN (Adjoint au Maire) et Christophe POIRIER (Adjoint au Maire).

**Membres conseil de quartier** : Noëlle AIRAULT, René BADOT, Solange CHARLOT, Jean DELRIEU, Eve-Rose DESWARTE (Co-Présidente Habitante), Claude DUBOUÉ (Co-Président Habitant), Denis Romain DUBUIS, Claude DUCH, Idriss EL MESNAOUI, Annie FORNES, Alain HENRION, Roland JOUANNETAUD, Rémy LANDAIS, Stéphane MORISSON, Jean-Pierre OLIVIER, René PAPET, Rodolphe ROBUCHON, Florent SIMMONET, Hocine TELALI, François VIALA.

**Excusés** : Luis CONDE, Marie Noëlle DEHAY, Jacqueline DUCH, Jean-Pierre MERIGEAUD, Jacques MORISSET, Françoise RADUREAU, Monique TROUVE, Sylvette RIMBAUD (Conseillère Municipale).

**Agents municipaux** : Laurent DEVILLE (Adjoint au directeur - *Syndicat des Eaux du Vivier*), Anouk VERMANDERE (Co-Animatrice du bassin d'alimentation de captage - *Syndicat des Eaux du Vivier*) et Marc MONNERIE (Direction des vies participatives – ville de Niort).

**Public** : 20 personnes

- **Ouverture de la séance : 20h00**

H.YILDIZ présente l'ordre du jour :

- Samedi 23 octobre : portes ouvertes au Syndicat des Eaux du Vivier !,
- Point sur le reliquat des crédits d'investissement 2010 + fiches bleues,
- Accompagnement Social Urbain (ASU) du Pontreau : *Quelle participation du conseil de quartier et de la commission « lien social » dans le dispositif ?* ,
- Questions et informations diverses d'actualité.

**I. Samedi 23 octobre : portes ouvertes au Syndicat des Eaux du Vivier (SEV) !**

L.DEVILLE, adjoint au directeur du Syndicat des Eaux du Vivier, est heureux d'annoncer aux habitants du Quartier Nord qu'ils ont officiellement un nouveau voisin depuis quelques semaines.

En effet, l'ensemble des services techniques du SEV (l'accueil administratif reste à coté de l'hôtel de ville, place Martin Bastard) est rassemblé sur le site du bas de la rue d'Antes depuis octobre 2010. Le conseil de quartier Nord avait émis le souhait, il y a deux ans déjà, de visiter le site une fois les travaux terminés. **A.VERMANDERE, co-Animatrice du bassin d'alimentation de captage, confirme que les portes ouvertes du SEV auront lieu ce Samedi 23 octobre.** Le matin, une visite personnalisée sera proposée à quelques privilégiés (dont les conseillers de

quartier Nord / Souché). Au programme : visite du site historique chemin du Pissot, présentation des machines hydrauliques, visite guidée des nouveaux bâtiments rue d'Antes... L'après midi, le grand public pourra aller et venir, exceptionnellement, sur le site du SEV. L'occasion pour certaines personnes de redécouvrir le site des usines Marot. Toutes les photos sont disponibles sur le lien suivant : <http://www.vivre-a-niort.com/fr/multimedia/phototheque/actualite-en-images/>

**L.DEVILLE rappelle les objectifs du projet : réhabilitation du site des usines Marot, regroupement des services techniques du SEV et protection renforcée de la source du Vivier.** Les élus ont cependant tenu à conserver l'accueil administratif près de l'hôtel de ville, comme c'est le cas actuellement, afin de maintenir l'accueil SEV proche de l'accueil mairie. L.DEVILLE tient à remercier les conseils de quartier Nord et Souché pour leur implication et leur accueil. En effet, ces deux quartiers sont directement concernés par le programme de reconquête de la qualité de l'eau lancé par le SEV. Pour rappel, ces deux quartiers de la ville de Niort font partie du bassin de captage du Lambon, au même titre que seize communes situées à l'Est de Niort.

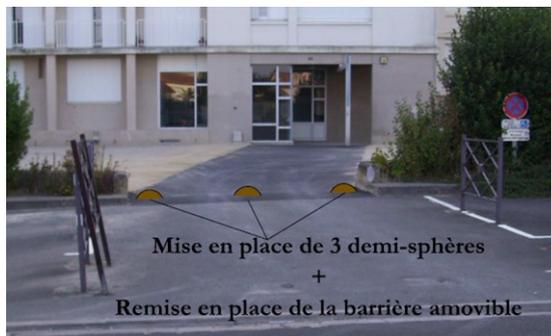
Deux riverains de la rue du Vivier demandent à être invités également car ils considèrent faire partie du quartier Nord. **H.YILDIZ, Co-Président élu du conseil de quartier Nord, confirme leurs propos et informe le conseil de quartier qu'à la demande de Madame Le Maire, la rue du Vivier intègre officiellement le quartier Nord.** A ce titre, les deux habitants de la rue du Vivier, anciennement conseillers de quartier du centre ville, deviennent conseillers de quartier Nord. Quelques membres du conseil de quartier du Centre Ville sont également présents et demandent à être invités à la visite guidée. En effet, le chemin du Pissot marque la limite entre le quartier Nord et le quartier du Centre Ville. A.VERMANDERE confirme qu'une invitation sera envoyée aux habitants de la rue du vivier ainsi qu'aux conseillers de quartier du Centre Ville.

Avant de conclure ce point, une conseillère de quartier demande si des avancées ont été faites sur le chemin de la source du vivier ? L.DEVILLE rappelle l'historique. Ce chemin, placé dans le périmètre de protection immédiat (PPI) sera, à terme, fermé à toute circulation, même aux vélos et aux piétons. Or, ce chemin est régulièrement utilisé par les habitants du quartier Nord car il permet une liaison directe Nord-Centre Ville sécurisée, avec une arrivée en ville par le jardin des plantes en prime. L.DEVILLE confirme qu'un arrêté préfectoral sera pris pour entériner la fermeture et qu'à partir de celui-ci, les services du SEV auront environ deux ans pour trouver une solution (délai d'application de l'arrêté). Plusieurs points restent à éclaircir : accès des agents du SEV au site, mais aussi des agents d'EDF... En outre, une décision officielle doit être prise quant à la cressonnière dans les semaines à venir. Une solution sera donc trouvée. La proposition du conseil de quartier Nord, à savoir un chemin en pied de rocade et parallèle à celle-ci (hors périmètres PPI), fait partie des pistes étudiées. Eve-Rose DESWARTE remercie les agents du SEV.

## II. Point sur le reliquat des crédits d'investissement 2010 + fiches bleues

### Les projets réalisés :

- Rue des Sablières :  
Les travaux commencent aux vacances de la Toussaint (deux mois de travaux),
- Pontreau – entrée n°8 :  
Mis en place de trois demi-sphères pour empêcher les véhicules d'entrer tout en laissant un accès aux pompiers,
- Micro-signalétique :  
Posée dans tout le quartier,
- Cholette/phase 2 (projet porté par la ville) :  
Travaux terminés aux vacances de la Toussaint. Un conseiller de quartier fait remarquer qu'un panneau a été mal positionné au niveau du carrefour Cholette/Pergaud.



Suite à ce rappel, C.DUBOUÉ se propose de faire un bilan financier pour 2010.

<b>Aménagement rue des Sablières</b>	<b>62 000 €</b>
<b>Rénovation intérieure CSC des Brizeaux</b>	<b>16 000 €</b>
<b>Portail Aire de jeux des Brizeaux</b>	<b>2 500 €</b>
<b>Petit matériel CSC Grand Nord</b>	<b>3 400 €</b>
<b>TOTAL au 19.10.10</b>	<b><u>83 900 €</u></b>

Au 19.10.10, le conseil de quartier Nord a engagé 83 900€, notamment via le projet d'aménagement de la rue des Sablières. Le Co-Président Habitant propose d'engager une dernière dépense, d'ici la fin d'année 2010, sur un projet important du conseil de quartier : le mur du champ de tir (rue de la Mineraie). Après plusieurs « rebondissements », une solution semble être envisageable pour cacher les 100 premiers mètres du mur du champ de tir côté route de Parthenay. En effet, les services ont chiffré la pose de 150 pieds de vigne vierge pour une somme de 5 000€. Ce projet est soumis au vote du conseil de quartier.

- Financement pour la plantation de 150 pieds de vigne vierge - mur du champ de tir  
**Financement proposé au CQ : 5 000€ - Vote « Pour » avec 1 abstention (fiche bleue)**

Le conseil de quartier Nord aura donc engagé **88 900€** sur ses crédits d'investissement 2010.

## Les projets en cours :

- Rue Follereau:  
Création d'un espace détente au début de la rue. Les riverains seront consultés par Info-Quartiers pour savoir s'ils souhaitent qu'un aménagement soit réalisé dans cet espace et si oui, quel aménagement ?
- Rue des Mésanges:  
Gestion du stationnement. Sur ce projet, un conseiller de quartier, également riverain, fait remarquer qu'il a parlé du projet avec ses voisins. Il semblerait que les problèmes se concentrent sur le début de la rue, du n°1 au 15 = passage du pédibus. Le conseil est en attente d'une proposition des services techniques. Police municipale en complément ?
- Bas de la rue d'Antes :  
Création d'un cheminement piéton sécurisé entre le SEV et le pont du Lambon. **La commission « environnement » souhaite rencontrer le bureau d'études Espaces Verts afin de formuler des propositions sur le projet, notamment au niveau des liaisons vélo.** Plusieurs membres du conseil de quartier en profitent pour faire remarquer que le conseil de quartier n'a jamais été associé aux travaux qui ont été réalisés devant l'entrée du SEV et ne comprennent pas pourquoi. J.TAPIN confirme que parfois, les services travaillent en autonomie sur certains projets. Le réflexe « conseil de quartier » doit encore être travaillé.
- Rue du Haut Surimeau :  
Sécurisation de l'arrêt de bus (entrée de rue - côté rue d'Antes) + pose d'un abri bus. Un conseiller de quartier souhaite qu'on aille plus loin vis-à-vis de cette demande. En effet, les riverains de Surimeau sont excédés de la vitesse des véhicules qui empruntent, selon eux, une « mini rocade nord ». La priorité pour le CQ est de mettre la rue du Haut Surimeau à 30 km/h. Dans un second temps, le conseil souhaite qu'on travaille le projet d'arrêt de bus.
- Rue de la Mineraie (partie ville):  
Plusieurs conseillers de quartier font remarquer que le projet de sécurisation de l'entrée de la rue du Haut Surimeau doit être travaillé de concert avec la partie « ville » de la rue de la Mineraie (côté rue d'Antes). En effet, ces deux portions de voies sont reliées de part et d'autre du rond point du haut de la rue d'Antes. Le conseil de quartier propose de signer une fiche bleue pour demander un aménagement de la rue de la Mineraie en partie ville = au niveau de la ferme et des lotissements Brassens/Costa/Germain.  
[Une fiche bleue est signée par les Co-Présidents sur cette demande.](#)

**Les deux projets ci-dessus sont liés l'un à l'autre. Il semble important de mettre en place une réunion auprès des riverains dans les mois à venir. Cette concertation pourrait se tenir à l'école de la Mirandelle à 18h30 ou à 20h00.**

○ Rue de la Mirandelle :

Une demande est formulée par le conseil de quartier au niveau de la rue de la Mirandelle. En effet, il manque un accès piéton sécurisé entre la rue Germain et le parking de l'école de la Mirandelle. Avec l'arrivée des familles dans le nouveau lotissement Germain/Costa, les flux n'ont fait qu'augmenter. L'idée serait de conserver le mur en pierre, ou des portions, et de créer un trottoir jusqu'au lotissement. Un conseiller de quartier fait remarquer que cette demande avait déjà été formulée il y a quelques années et qu'un projet était à l'étude. [Une fiche bleue est signée par les Co-Présidents sur cette demande.](#)



○ Rue des Justices :

Mise en accessibilité du passage piéton devant l'EHPAD des Brizeaux. En effet, de nombreuses personnes à mobilité réduite empruntent ce passage et la petite butte est gênante. Par la même occasion, le conseil de quartier propose de lisser le passage qui se situe devant la résidence Artimon et qui marque l'entrée de la rue Vasco de Gama. [Une fiche bleue est signée par les Co-Présidents sur cette demande.](#)

○ EHPAD des Brizeaux:

Demande de création d'un « local poubelles » pour l'établissement. En effet, ce dernier a une configuration particulière puisqu'il fait partie intégrante du quartier des Brizeaux. Les habitants passent sous l'établissement pour rejoindre la rue des Justices par exemple. Or, l'EHPAD des Brizeaux a vu son nombre de poubelles multiplié par 4 en 10 ans. Les poubelles sont donc stockées au niveau de l'allée Vasco de Gama, au pied des résidences, ce qui n'est pas optimal pour le cadre de vie.

[Une fiche bleue est signée par les Co-Présidents sur cette demande.](#)

Petites demandes supplémentaires :

- Marquer l'axe de la chaussée dans le virage de la rue des Justices avant le pont SNCF,
- Marquer l'axe de la chaussée dans le virage de la rue des Brizeaux avant le tunnel SNCF,
- Marquer l'axe de la chaussée rue de Cholette, au niveau du pépiniériste (rue Herse),
- Marquer des flèches au sol sur l'entrée et la sortie du lotissement Brassens.

### **III. Accompagnement Social Urbain (ASU) du Pontreau :**

#### ***Quelle participation du conseil de quartier et de la commission « lien social » ?***

Noëlle AIRAULT, présidente du CSC Grand Nord, se réjouit de la prise en main du dossier du Pontreau par la direction générale de la ville de Niort. En effet, à la base, la commission « lien social » du conseil de quartier Nord était seule à travailler sur le projet avec le CSC Grand Nord, Habitat Sud Deux Sèvres et deux ou trois élus. Aujourd'hui, les membres de la commission sont accompagnés par les services de la ville (vie associative, sport, culture, médiation sociale entre autres), la mission locale, la communauté d'agglomération, le conseil général, une dizaine d'élus... Ce projet est suivi attentivement par la commission « lien social » du conseil de quartier Nord. En pièce jointe, vous trouverez pour information le compte-rendu de la dernière réunion de commission qui s'est tenue à la salle mosaïque le mardi 05.10 + le planning de Damien NICOLAS, stagiaire au CSC Grand Nord qui travaille, notamment, sur la problématique du Pontreau.

### **IV. Questions et informations diverses d'actualité**

#### **Devenir des mairies de quartier**

E-R.DESWARTE remercie Christophe POIRIER, Adjoint au Maire, d'être présent pour aborder ce point sur les mairies de quartier. J.TAPIN commence par rappeler la différence entre une mairie de quartier et une mairie annexe. Ainsi, sur Niort, huit mairies de quartier sont actuellement en place. Ces dernières ont deux grandes missions : les formalités citoyennes et l'écoute de proximité. En tant que mairie de quartier, et non mairie annexe, elles ne disposent pas d'élus présents ni d'officiers d'état civil. Les mairies de quartier permettent donc une navette entre les quartiers et l'hôtel de ville, l'accueil central.

Or, aujourd'hui, les missions confiées aux mairies de quartier s'amenuisent. Tout d'abord, l'Etat a décidé de centraliser les demandes de passeport afin d'éviter les pertes ou usurpations de documents officiels. En 2010, seulement 15 bornes biométriques permettent de réaliser les passeports dans le département des Deux Sèvres. Trois existent à Niort : 1 au Clou Bouchet et 2 à l'hôtel de ville. Après les passeports, les élus expliquent que ce sont les cartes nationales d'identité qui sont visées. Il n'est pas impossible que, d'ici moins de deux ans, le dépôt de CNI soit aussi centralisé. Avec ces missions en moins, la fréquentation des mairies de quartier a baissé petit à petit. Hors périodes scolaires, deux mairies sont ouvertes chaque jour de la semaine (Tour Chabot/Gavacherie et Clou Bouchet), cinq sont ouvertes à la demi-journée (Sainte Pezenne, Goise/Champommier/Champclairot, Saint Liguair, Saint Florent, Souché) et enfin, une est ouverte trois demi-journées par semaine (Brizeaux-Nord).

J.TAPIN rapporte les chiffres en termes de fréquentation. En 2009, 30 500 usagers ont fréquenté les mairies de quartier que ce soit par téléphone ou en direct. Les mairies de quartier de Tour Chabot/Gavacherie, Clou Bouchet et Saint Liguairé (avec le statut particulier de mairie de quartier/bureau de poste) représentent 80% du total, soit 24 000 passages. Les cinq mairies de quartier restantes représentent donc environ 7 500 passages, soit 4 à 5 visites par jour et par mairie de quartier. En comparaison, ce sont près de 50 000 usagers qui se sont présentés à l'hôtel central en 2009. C'est ce constat qui a poussé la majorité municipale à réorganiser le service des formalités citoyennes. J.TAPIN tient à rappeler un point important : aucune suppression de poste ne sera effective et les agents des cinq mairies de quartier citées ci-dessus seront réaffectés en mairie centrale. L'idée est d'offrir un service plus adapté aux pratiques actuelles des niortais. Les bâtiments des mairies continueront de servir de lieux de réunions (notamment pour les CQ's).

C.POIRIER précise que la ville de Niort adapte son offre mais tient à consolider le lien social de proximité. Ainsi, plusieurs dispositifs vont être mis en place ou renforcés :

- ⊗ **Le service à domicile** à l'attention des personnes se trouvant dans l'impossibilité de se déplacer pour des raisons de santé ou de handicap. Mis en œuvre pour l'instruction de certains dossiers nécessitant la présence de l'utilisateur tels que CNI, certificats de vie, etc. Cette offre sera développée et fera l'objet d'une campagne de communication ciblée auprès des associations ad hoc,
- ⊗ **Les prestations administratives ne seront plus dispensées dans 5 quartiers** : Goise-Champommier-Champclairot, Brizeaux, Saint Florent, Sainte Pezenne et Souché. Les agents de ces mairies de quartier seront redéployés au sein de la direction accueil et formalités citoyennes afin de faire face à la montée en charge de l'activité à l'hôtel administratif,
- ⊗ **Les services en ligne**, qui existent déjà dans de nombreux domaines (copies d'actes, livrets de famille, etc.) vont être développés en état civil, élections, etc.
- ⊗ **L'accès au parking** « espace niortais » est gratuit la première demi-heure pour les usagers de l'hôtel administratif. Cet avantage va faire l'objet d'une campagne de communication,
- ⊗ **Les mairies de quartier les plus fréquentées** vont développer leur offre de services notamment l'accès à Internet (pour les recherches d'emploi et les démarches administratives), la collaboration avec les partenaires associatifs et institutionnels et vont augmenter la fréquence de leurs navettes.

Un conseiller de quartier considère que ces fermetures vont à l'encontre de l'intérêt public et de la proximité rendue aux riverains. J.TAPIN répond en affirmant qu'au contraire, la politique municipale souhaite être au plus près des personnes en difficultés. A ce titre, les efforts financiers concédés au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) depuis deux ans sont colossaux. Plusieurs membres du conseil de quartier souhaitent qu'on fasse attention aux discours liés aux

chiffres de fréquentation car il y a quelques années, la poste avait utilisé la même communication pour tenter de fermer le bureau de poste des Brizeaux. Depuis, les horaires de la poste ont été modifiés et la fréquence augmente. H.YILDIZ, Co-Président élu, confirme que les Co-Présidents ont été informés de la décision lors d'une réunion il y a quelques semaines. Ils ont exprimé leurs craintes sur un point précis : le maintien du lien social. En effet, certains habitants se rendaient à la mairie de quartier juste pour rencontrer quelqu'un et être écoutés. C.POIRIER tient à réaffirmer la position de l'équipe municipale sur ce point. Les élus souhaitent être proches du terrain et offrir un service plus adapté aux usagers. L'exemple du Pontreau dont nous avons parlé tout à l'heure prouve que les projets de proximité tels que celui-ci répondent vraiment aux attentes. Le tissu associatif est riche à Niort et il s'agit de travailler avec celui-ci pour être au plus près des réalités. Un conseiller de quartier conclut ce point en élargissant l'angle de vision car avec la réforme des RGPP (révision générale des politiques publiques), l'idée de l'Etat est bien de centraliser pour rationaliser et c'est le tissu social local qui pourrait en pâtir.

### Rappel des dates jusqu'à juin 2011

❖ Samedi 09 octobre 2010

Sensibilisation au développement durable (maison du développement durable) – Pôle Noron

❖ Jeudi 21 octobre 2010

Réunion publique sur les futurs aménagements du centre ville – 20h30 au Méga CGR

❖ Samedi 20 novembre 2010

Assemblée plénière des Conseils de Quartier – Amphithéâtre de la SMACL (rue Euclide)

❖ Janvier 2011

Point d'information sur le projet de Chaufferie bois aux Brizeaux.

Une première réunion a déjà eu lieu en juin 2010.

➤ **Les prochains bureaux et conseils de quartier**

- Bureau QN = Mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2010 – 18h30 – La Caravelle
- Conseil QN = Mardi 11 janvier 2011 – 20h00 – CSC Cholette
- Bureau QN = Mardi 22 mars 2011 – 18h30 – La Caravelle
- Conseil QN = Mardi 12 avril 2011 – 20h00 – CSC Strasbourg
- Bureau QN = Jeudi 19 mai 2011 – 18h30 – La Caravelle
- Conseil QN = Mercredi 15 juin 2011 – 20h00 – CSC Cholette

Fin de la réunion à 23h30.